

**SYNDICAT INTERDÉPARTEMENTAL
POUR L'ASSAINISSEMENT DE
L'AGGLOMÉRATION PARISIENNE**

Mise en ligne le 02/10/2023

**Délibération n° 2023-070
Séance du 26 septembre 2023**

Approbation du tableau des effectifs
budgétaires du SIAAP au 1^{er} octobre 2023

Le Conseil d'Administration,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général de la Fonction Publique, notamment l'article L. 3113-1 prévoyant que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement,

Vu sa délibération n° 2023-034 du 13 juin 2023, portant modification du tableau des effectifs budgétaires,

Vu le rapport de présentation en date du 14 septembre 2023, par lequel Monsieur le Président lui demande d'approuver le tableau des effectifs et des emplois budgétaires du SIAAP au 1^{er} octobre 2023,

Considérant qu'il appartient au Conseil d'Administration de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services,

Considérant qu'il convient d'actualiser le tableau des effectifs pour prendre en compte les changements intervenus, les avancements de grades, les mouvements depuis le dernier tableau des effectifs, et les besoins nouveaux.

Considérant le nécessaire renforcement de la surveillance des installations de digestion/biogaz de Seine-Aval, le besoin de compléter l'effectif de la Direction de l'Environnement et de la Direction du Système d'Assainissement et des Réseaux, soit la création de huit postes budgétaires (six techniciens territoriaux, un ingénieur territorial et un ingénieur principal) déclinés ci-après,

Après en avoir délibéré

Article 1 : Sont créés les emplois suivants :

- Un emploi d'ingénieur principal
- Un emploi d'ingénieur territorial
- Six emplois de techniciens territoriaux.

Article 2 : Dit que, compte tenu de ces créations, le tableau des effectifs et des emplois est modifié, portant le nombre de postes budgétaires permanents à temps complet de 1 863 à 1 871 postes, avec effet au 1^{er} octobre 2023 selon les annexes 1 et 2 ci-jointes.

Article 3 : Dit que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges du personnel sont inscrits à la section de fonctionnement au chapitre globalisé 012 (charges de personnel), au compte 62 (autres services extérieurs) et au budget d'exploitation du syndicat.

Le Président



François-Marie DIDIER

Annexe 1

**TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS BUDGETAIRES ET DES EFFECTIFS DU SIAAP
DES AGENTS TERRITORIAUX
AU 1^{er} OCTOBRE 2023**

Chapitre 012

Emplois permanents budgétaires		
Postes pourvus	Postes vacants	

Emplois fonctionnels (a)			
Directeur de cabinet	1	0	1
Directeur général	1	0	1
Directeur général adjoint	3	0	3
	5	0	5

Catégorie	Cadre d'emplois	Grade	Emplois permanents budgétaires	
			Postes pourvus	Postes vacants

Filière Administrative (b)					
	Administrateur territorial	Administrateur hors classe	2	0	2
		Administrateur	1	0	1
	Attaché	Attaché hors classe	6	0	6
		Attaché principal	29	1	30
		Attaché	41	9	50
B	Rédacteur	Rédacteur principal de 1ère classe	46	0	46
		Rédacteur principal de 2ème classe	5	0	5
		Rédacteur	28	10	38
C	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal de 1ère classe	34	0	34
		Adjoint administratif principal de 2ème classe	18	1	19
		Adjoint administratif	25	7	32
			235	28	263

Catégorie	Cadre d'emplois	Grade	Emplois permanents budgétaires	
			Postes pourvus	Postes vacants

Filière Technique (c)

A	Ingénieur en chef	Ingénieur général	1	0	1
		Ingénieur en chef hors classe	13	0	13
		Ingénieur en chef classe exceptionnelle	1	0	1
		Ingénieur en chef	17	0	17
	Ingénieur	Ingénieur hors classe	9	0	9
		Ingénieur principal	89	4	93
Ingénieur		95	50	145	
B	Technicien	Technicien principal de 1 ^{ère} classe	136	2	138
		Technicien principal de 2 ^{ème} classe	125	28	153
		Technicien	126	44	170
C	Agent de maîtrise	Agent de maîtrise principal	150	1	151
		Agent de maîtrise	137	25	162
	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	169	2	171
		Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	98	1	99
		Adjoint technique	225	6	231
			1391	163	1554

Filière Médico-Sociale (d)

A	Médecins	Médecins hors classe	0	2	2
	Infirmier en soins généraux	Infirmier en soins généraux hors classe	2	0	2
			2	0	4

Annexe 2

**TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS BUDGETAIRES ET DES EFFECTIFS DU SIAAP
DES AGENTS VILLE DE PARIS
AU 1^{er} OCTOBRE 2023**

Chapitre 062

Catégorie	Cadre d'emplois	Grade	Emplois permanents budgétaires		
			Postes pourvus	Postes vacants	
(e)					
	Adjoint Administratif P1		3		3
	Adjoint Technique P1		6		6
	Adjoint Technique Eau P1		4		4
	Agent de Maîtrise		2		2
	Agent Supérieur d'Exploitation		5		5
	Chef d'Equipe Cond Auto Ppal		3		3
	Chef d'Exploitation		12		12
	Directeur de Laboratoire		1		1
	Egoutier Principal		1		1
	Infirmier		1		1
	Ingénieur Hydro Divisionnaire		2		2
	Secrétaire Administratif cl nl		1		1
	Technicien Supérieur		1		1
	Technicien Supérieur en Chef		3		3
			45	0	45
Total général (a + b + c + d + e)			1678	193	1871